



APPEL À PROJETS 2024 – 1^{er} semestre

Ce dispositif d'accompagnement financier permet d'encourager et de soutenir les projets environnementaux portés par les associations locales.

Il s'adresse aux associations de type « loi 1901 » dont les activités exercées concernent notamment la protection, la conservation, la gestion ou la valorisation de l'environnement de Polynésie française.

Les actions proposées doivent être réalisées avant la fin de l'année 2024, et peuvent concerner des thématiques aussi variées que l'éducation à l'environnement, la protection de la biodiversité (faune et flore remarquables), la lutte contre les espèces envahissantes, le nettoyage de quartiers, de plages ou de fonds marins, ainsi que le bien-être animal.

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles :

- achat de petit matériel motorisé, de type débroussailleuse ou tronçonneuse ;
- achat de matériel informatique, photographique ou audiovisuel ;
- transport de personnes à l'international.

Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés auprès de la Direction de l'environnement au plus tard le **vendredi 28 mars 2024 avant 12 h**.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la **Direction de l'environnement** :

Immeuble TNTV, 1^{er} étage, quartier de la Mission, colline de Putiaoro
Tél. : (689) 40 47 66 66 - Courriel : direction@environnement.gov.pf

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet : www.service-public.pf/diren

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES :

- *Tout refus de communication des pièces demandées entraîne le classement sans suite de la demande.*
- *La Direction de l'environnement se réserve le droit de demander des informations et pièces complémentaires afin de compléter l'instruction du dossier en cas de nécessité.*
- *En aucun cas, l'accusé de réception de dépôt du dossier ne vaut promesse de subvention.*
- *Toute tentative ou tout usage de faux en écriture est punissable des peines d'emprisonnement et d'amende prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.*
- *Les données à caractère personnel collectées par la Direction de l'environnement font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes de subvention. Le traitement de ces données est nécessaire pour accéder à votre demande ainsi qu'à l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires.*

Elles sont à destination de la Direction de l'environnement ainsi que des entités ou services de l'administration ayant un intérêt à les connaître, conformément aux dispositions du code de l'environnement de la Polynésie française, et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : B.P. 4562 - 98713 Papeete Tahiti, Immeuble TNTV, Putiaoro, Mission, ou par courrier électronique : direction@environnement.gov.pf. Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 PAPEETE - dpo@informatique.gov.pf.

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

Ces pièces obligatoires sont exigées par la loi du Pays n° 2017-32 du 2 novembre 2017, qui définit les conditions d'attribution des aides financières aux personnes morales autres que les communes, ainsi que son arrêté d'application n° 2116/CM du 16 novembre 2017.

POUR UNE PREMIERE DEMANDE DE SUBVENTION : pièces 1 à 16

- 1. **Lettre de demande de subvention motivée**, précisant l'objet et le montant de la demande, signée par le Président (sur papier libre)
- 2. **Présentation de l'association, de ses activités et moyens humains, et rappel des subventions précédemment reçues** (pages 1 et 2 du présent formulaire), signée par le Président
- 3. **Fiche projet** (pages 3 et 4 du présent formulaire), complétée et signée par le Président, et accompagnée des devis/proformas correspondant aux dépenses prévues
- 3bis. Pour toute opération de ramassage de déchets : **Attestation d'accompagnement par les services communaux** signée par le maire ou son représentant (annexe 1).
- 4. **Budget prévisionnel 2024**, signé par le Président et le Trésorier (annexe 2)
- 5. **Procès-verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) ayant approuvé le budget prévisionnel 2024**, signé par le Président et le Secrétaire
- 6. **Bilan financier 2023**, signé par le Président et le Trésorier (annexe 3)
- 7. **Procès-verbal de l'AG ayant approuvé le bilan financier 2023**, signé par le Président et le Trésorier
- 8. **Récépissé de déclaration de la constitution de l'association** délivré par la Direction de la réglementation et du contrôle de la légalité (DRCL, tél : 40 46 86 03)
- 9. **Extrait de publication au journal officiel de la Polynésie française (JOPF)** concernant la création de l'association
- 10. **Exemplaire des statuts en vigueur**, signé par le Président ou un membre du bureau habilité
- 11. **PV de l'AG approuvant les statuts**, signé par le Président et le Secrétaire
- 12. **Composition du bureau en activité**
- 13. **P.V de l'AG approuvant la composition du bureau en activité**, signé par le Président et le Secrétaire
- 14. **N° TAHITI**
- 15. **Relevé d'identité bancaire (RIB)**

POUR UN RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION : pièces 1 à 7 et pièce 16

- 16. **Attestation de non changement de situation** signée par le président de l'association (annexe 4).
Si une modification est advenue depuis le dépôt de la dernière demande de subvention (changement de bureau, modification de statuts, RIB...), joindre les documents justificatifs : **PV de l'AG ayant validé cette modification, extrait de publication au JOPF, nouveau RIB...**



N° DE DOSSIER :
Date d'arrivée :
Date de complétude :

DEMANDE DE SUBVENTION – ANNÉE 2024

Nom de l'ASSOCIATION :

DATE DE CRÉATION, SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE
Date de création : Siège social (commune et île) :
BP : Code postal : Ville : N° Tahiti :

COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Mme Melle Nom : Prénom :
Vini : Tél : Email :

Trésorier : M. Mme Melle Nom : Prénom :
Vini : Tél : Email :

Secrétaire : M. Mme Melle Nom : Prénom :
Vini : Tél : Email :

Date du dernier renouvellement de bureau : **Date de parution au JOPF :**

STATUTS

Objet de l'association en relation avec le projet proposé :
.....
.....
.....
.....

Les ressources financières prévues par vos statuts intègrent-elles bien une subvention du Pays ? : Oui Non

MOYENS HUMAINS ET LOGISTIQUES

Nombre d'adhérents : Nombre de salariés (temps plein / mi-temps) :

Autres moyens humains, le cas échéant :

Matériel pédagogique et technique :

Matériel administratif (ordinateur, photocopieur, etc) :

Patrimoine de l'association (biens immobiliers, véhicules, bateaux, etc) :

.....

.....

FINANCEMENTS REÇUS LES ANNÉES PRÉCÉDENTES (par le Pays, l'Etat ou les communes)

Année	Organisme attributaire	Subventions obtenues		
		En Fonctionnement	En Investissement	Total
2023				
2022				
2021				
2020				
2019				

Je soussigné(e) (*nom et prénom*),

Président(e) de l'association

certifie sur l'honneur que (*cocher la case correspondante*) :

l'association n'a jamais bénéficié de subventions de la part de la Polynésie française.

ou

l'association est à jour de l'ensemble de ses obligations relatives aux subventions précédemment octroyées par la Polynésie française.

(*Date et signature*)



FICHE PROJET

Référent du projet : M. Mme Melle

Nom : Prénom :

Fonction :

Vini : Tél : Email :

Présentation du projet

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Intitulé :

Description de l'action :

.....
.....

Lieu ou zone géographique :

Date de mise en œuvre prévue : Durée prévue :

Est-il prévu de refaire cette action ? Non Oui, à quelle fréquence ?

Objectifs de l'action :

.....
.....

A quels besoins cela répond-il ? :

.....
.....

Qui a identifié ce besoin ? (l'association ? les usagers ? autres ?)

.....
.....

Quel est le public bénéficiaire ? (cible, nombre, etc.)

.....
.....

Montant prévisionnel du projet :

Montant de l'aide sollicitée :

Partenariats et cofinancements prévus (nature et montants) :

.....
.....

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires ou du public visé ?

Non

Oui, à hauteur de quel montant ? :

Budget prévisionnel du projet (Détail des dépenses et recettes liées à l'opération)

DEPENSES *		RECETTES	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
-		- Subvention de la DIREN	
-		- Fonds propres	
-		- Autres	
-			
-			
Dans le cas d'un ramassage de déchets hors Tahiti ou Moorea :			
- Achat big bags			
- Transport maritime vers Papeete*			
- Collecte quai Papeete* et traitement dans une filière agréée			
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

* ou l'île la plus proche disposant d'un CET.

Moyens mobilisés pour le projet

Ressources humaines de l'association et/ou extérieures :

.....

Matériels de l'association et/ou mis à disposition par un tiers :

.....

Je soussigné(e) (nom et prénom),

président(e) de l'association

certifie sur l'honneur de l'exactitude et de la sincérité des renseignements fournis au présent dossier de demande de subvention.

(Date et signature)

**Attestation d'accompagnement du projet de nettoyage
par la commune concernée**

Je soussigné(e),

Maire ou autre (à préciser) :

de la commune de :

atteste avoir pris connaissance du projet de l'association

consistant en l'organisation d'une opération de nettoyage prévue à la date du

à (lieu) :

Pour l'archipel des Iles du vent :

La commune s'engage à mettre à disposition de l'association un dispositif de collecte des déchets sur le lieu de ramassage, puis à prendre en charge les déchets collectés et à les traiter dans les filières autorisées.

Pour les autres archipels :

La commune s'engage à stocker les déchets dangereux ramassés lors du nettoyage, et à prendre contact avec la Direction de l'environnement pour organiser leur rapatriement sur Tahiti.

A, le

Signature et tampon de la commune :

BUDGET PREVISIONNEL Année 2024 (Annexe 2)

NOM de l'association :

DEPENSES		
DESIGNATION	<i>Sous-total</i>	TOTAUX
Report de l'Exercice 2023 (Pertes)		
 FONCTIONNEMENT		0 XPF
Frais administratifs	0	
- Maintenance et entretien		
- Téléphone, postaux, Internet, fret, etc.		
- Papeterie, informatique, etc.		
- Frais bancaires		
- Location		
- Assurance		
Dépenses de personnel	.XPF	
Achats de matériel	.XPF	
Autres dépenses de fonctionnement	.XPF	
ACTIVITES		0 XPF
	.XPF	
3. INVESTISSEMENT (dépenses supérieures à 90 000 F/prix unitaire)		0 XPF
	.XPF	
	.XPF	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0 XPF

RECETTES		
DESIGNATION	<i>Sous-total</i>	TOTAUX
Report de l'Exercice 2023 (Bénéfices)		
1. RESSOURCES PROPRES		0 XPF
- Cotisations des membres	.XPF	
- Autres ressources propres	.XPF	
2. PRODUITS D'ACTIVITES		0 XPF
	.XPF	
3. SPONSORING ET DONS		0 XPF
	.XPF	
4. SUBVENTIONS SOLLICITEES		0 XPF
A. de la Direction de l'environnement		
	.XPF	
B. Autres subventions publiques (préciser)		0 XPF
	.XPF	
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0 XPF
Reliquat * (= Total recettes - total dépenses)		0 XPF

* Attention ! Le budget prévisionnel doit être équilibré en recettes et dépenses, avec un reliquat égal à zéro (0).

Budget prévisionnel adopté en assemblée générale du

Le Président et le Trésorier attestent de la sincérité des comptes,

Nom, prénom et signature du Trésorier :

Nom, prénom et signature du Président :

COMPTE FINANCIER Année 2023 (Annexe 3)

NOM de l'association :

DEPENSES		
DESIGNATION	SOUS-TOTAL	TOTAL
Report de l'Exercice 2022 (Pertes)		
1. FONCTIONNEMENT		0 XPF
Frais administratifs	0	
- Maintenance et entretien		
- Téléphone, postaux, Internet, fret, etc.		
- Papeterie, informatique, etc.		
- Frais bancaires		
- Location		
- Assurance		
Dépenses de personnel	XPF	
Achats de matériel	XPF	
Autres dépenses de fonctionnement	XPF	
2. ACTIVITES		0 XPF
	XPF	
3. INVESTISSEMENT (dépenses supérieures à 90 000 F/prix unitaire)		0 XPF
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		0 XPF

RECETTES		
DESIGNATION	SOUS-TOTAL	TOTAL
Report de l'Exercice 2022 (Bénéfices)		
1. RESSOURCES PROPRES		0 XPF
- Cotisations des membres	XPF	
- Autres ressources propres	XPF	
2. PRODUITS D'ACTIVITES		0 XPF
	XPF	
3. SPONSORING ET DONS		0 XPF
	XPF	
4. SUBVENTIONS SOLLICITEES		0 XPF
A. de la Direction de l'environnement		
	XPF	
B. Autres subventions publiques (préciser)		0 XPF
	XPF	
	XPF	
	XPF	
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0 XPF
Reliquat (= Total recettes - total dépenses)		0 XPF

Compte financier adopté en assemblée générale du

Le Président et le Trésorier attestent de la sincérité des comptes,

Nom, prénom et signature du Trésorier :

Nom, prénom et signature du Président :

Attestation de non changement de situation

Je soussigné(e),,

Président(e) de l'association,

atteste que les pièces justificatives mentionnées dans le tableau ci-dessous, déjà transmises à la Direction de l'environnement pour l'attribution d'une aide financière au titre de l'année,

n'ont pas fait l'objet d'un changement depuis cette transmission ;

ou

ont fait l'objet d'un changement.

Auquel cas, cocher les cases correspondantes dans le tableau ci-dessous et joindre le(s) justificatif(s) correspondant(s)

Justificatifs déjà fournis pour bénéficier d'une aide financière	Sans changement	Changement
Statuts		
Composition des organes dirigeants		
N° Tahiti		
Relevé d'identité bancaire ou postal		

A _____, le

Nom et qualité du signataire :

Signature :

*** Toute fausse attestation expose son auteur à des poursuites pénales**